



## Réunion des bases à Montreuil le 18/02/10

**Objet : Les suites du mouvement intersyndical après le 28 janvier 2020.**

**Présents : CANALE Brian, JACQUET Jean-René (+ AURAY Noel pour le collectif)**

Toutes les bases présentes démontrent une certaine inquiétude vis-à-vis de la capacité des collectivités à financer l'augmentation de la prime de feu à 25% car beaucoup ne se disent pas en mesure de pouvoir financer.

Le changement de décret s'il a lieu, changera simplement le chiffre 19% en 25%. Le traitement de ce changement sera binaire ; soit 25%, soit 0% comme il l'est déjà avec les 19%. NB :

Les pistes de financement s'orientent vers la TSCA et l'arrêt de la sur-cotisations mais de toute manière, cela est du ressort des politiques et non pas des sapeurs-pompiers.

**D'une manière générale, la poursuite du mouvement s'oriente vers la lutte contre le projet de réforme des retraites.**

La CNRACL est en voie d'être supprimée en 2022, ce qui entrainera également la suppression de la commission de réforme et le transfert des invalidités au régime général de la sécurité sociale (moins avantageuse).

De nombreuses discussions portent sur les problématiques de mobilisation dans les différents SDIS, car les pompiers pensent en grande majorité être sortis d'affaire.

Il a donc été décidé de créer un préavis de grève spécifique agents des SDIS avec comme première revendication le retrait de la loi de réforme des retraites.

Une vidéo explicative sortira dès que possible afin d'expliquer l'impact sur les sapeurs-pompiers.

Nous avons pris la parole sur les revendications SUAP et demandé qu'une position claire soit prise concernant le transfert des interventions hors « prompt secours » aux d'ambulanciers privés.

Toutes les CGT ainsi que le collectif sont dans le même état d'esprit de garder toutes les missions et demander des effectifs supplémentaires afin d'assurer un service public de qualité. Le risque de faire diminuer les interventions conduira à faire diminuer également les effectifs (tous les autres SDIS ne sont pas autant essorés que le SDMIS au niveau des effectifs).